



La Ronde des Arts en Morvan

Siège social : Communauté de Communes Bazois-Loire-Morvan

Place Lafayette 58290 Moulins Engilbert

Rda@sudmorvan.fr

www.larondedesartsenmorvan.fr

Marché de Potiers

Parc de la station thermale

Saint Honoré les Bains

Samedi 22 juillet et dimanche 23 juillet 2023 de 9h30 à 19h

REGLEMENT INTERIEUR et inscription

1 - Etre inscrit au Répertoire des Métiers, à la Maison des Artistes ou à l'URSSAF, **joindre un justificatif** (photocopie carte d'artisan, carte d'artiste, immatriculation à l'URSSAF : dernier avis d'échéance). *Aucun dossier ne sera pris en compte sans justificatif récent (aucun rappel ne sera effectué).*

2 - Ne seront admis que des objets en terre, tels que objets utilitaires et décoratifs, sculptures (faïences, grès, porcelaines, raku, terre vernissée, etc...).

Envoyer 3-4 photographies de vos œuvres et de votre stand sur notre adresse email

Ne pourront être vendus que les objets fabriqués par les exposants.

3 - La participation financière est à joindre à l'inscription (85 € l'emplacement).

Café d'accueil prévu les 2 jours ainsi qu'un repas partagé le samedi soir (chacun des participants est invité à apporter quelque chose. (la Ronde des Arts fournira la boisson).

5 - La Ronde des Arts en Morvan organisatrice n'est pas responsable des dommages occasionnés par la pluie, orage ou coup de vent.

Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables de vols, détériorations d'objets exposés, ainsi que de dommages causés aux tiers pendant la durée du marché.

6-Tout participant devra être titulaire d'une police assurance "Responsabilité Civile foire et marché" de moins de 3 mois (Avoir un exemplaire sur soi le jour du marché)

7- Pour éviter les dommages causés par les coups de vents, il est demandé aux potiers de ne pas prévoir de stands en hauteur constitués de structures trop légères ou présentant une trop grande prise au vent. Le stand sera bâché pour la nuit ;

8-Chaque exposant disposera d'un emplacement de 4m x 3 m et fournira son matériel d'exposition. Pas d'électricité fournie

9-Un emplacement pour les véhicules des exposants est prévu (pas de véhicule à proximité immédiate du stand sauf pour l'installation).

10-L'accueil des exposants se fera entre 7h30 et 8h30 : suivre le balisage

11-Une buvette est prévue sur place.

Des toilettes seront accessibles à proximité. Douche possible au camping .

Un gardiennage est prévu pour la nuit du samedi au dimanche à partir de 19h

12-Des lieux d'hébergements sont accessibles sur le site de l'Office de tourisme Bazois-Loire-Morvan.

Le Camping municipal pourra vous accueillir si besoin : nous en faire la demande

13-L'inauguration du Marché aura lieu le samedi 22 juillet à partir de 11h 30 en présence de personnalités locales.

La communication sur l'évènement sera faite par la Ronde des Arts en Morvan par affiches, flyers, journaux, radios et site internet ainsi que par les potiers inscrits . . .

14-La station thermale du soleil qui accueille le Marché dans son Parc devra récupérer les lieux dans un parfait état de propreté.

16- En cas d'intempéries, ou de force majeure, les droits d'inscriptions seront remboursés

.17- En cas d'absence d'un exposant ou d'annulation d'une réservation à moins d'un mois avant la date du marché, aucun remboursement du prix du stand ne pourra être réclamé.

18-Clôture des inscriptions le 31 mai 2023

19-la Ronde des Arts a mandaté Arnaud Chaudat (potier à Saint Honoré les Bains) pour tout renseignement concernant le Marché.

Contact : 06 84 50 97 55

L'exactitude ou l'inexactitude des documents fournis par l'exposant ne peut en aucun cas engager la responsabilité de l'Association La Ronde des Arts en Morvan.

Retour du présent règlement accompagné du chèque de paiement (à l'ordre de La Ronde des Arts en Morvan), et des justificatifs avant le 31 mai 2023 à :

La Ronde des arts en Morvan

Marché de Potiers

Place Lafayette

58290 Moulins Engilbert

Une information par email confirmera votre inscription définitive.

Nom, _____ prénom _____

Type de terre travaillée :

Adresse postale :

Adresse mail :

Contact téléphonique _____

Site internet _____

"Lu et approuvé le présent règlement", dater et signer :